

Blanquer est nul : pas besoin de la Cour des comptes pour le vérifier !



Pour justifier de son existence et les émoluments somptuaires de ses conseillers, la Cour des comptes publie beaucoup de notes et rapports, lesquels ne sont que consultatifs et surtout, fort inutiles.

L'ensemble des Français observant ce qu'il en est de l'Éducation nationale sait combien elle va mal et pire encore, depuis l'arrivée de Blanquer, il y a presque cinq ans !

La France dépense beaucoup d'argent pour des résultats très médiocres. C'est le constat fait par la Cour des comptes dans une note publiée le 14 décembre. Quelle surprise !

Malgré « une dépense nationale d'éducation supérieure à la moyenne de l'OCDE, la performance du système scolaire français tend à se dégrader, en particulier pour les jeunes issus des milieux défavorisés ». Ils jugent que les « réformes pédagogiques, l'accroissement des moyens et les résultats des

évaluations n'ont pas permis d'améliorer l'ensemble du système éducatif. 40 % des élèves de fin de primaire n'ont ainsi pas les connaissances fondamentales en lecture et en mathématiques, selon une étude publiée en 2016 par le Centre national d'études des systèmes scolaires (Cnesco). Ce qui signifie qu'ils sont incapables de lire cent-vingt mots par minute... Certains n'en lisent pas même quatre-vingt-dix ! Ce qui est normal car chez eux, ils parlent et jouent dans une autre langue.

Ce n'est pas grave, ils entrent tout de même en sixième et sept ans plus tard, on leur offre un Bac.

Par ailleurs, la Cour des comptes affirme que le système éducatif est trop centralisé, trop encadré, et qu'il doit donner plus d'autonomie. Pour faire face à des performances qualifiées d' »insuffisantes », elle préconise « quatre leviers d'action » pour accroître « l'efficacité » du système. Il s'agit de « faciliter le parcours de l'élève », de « rénover le cadre du métier d'enseignement », de « renforcer les marges d'autonomie des établissements » et de « mieux évaluer la performance et l'évaluer ».

Selon cette note, il faudrait aussi que les chefs d'établissements soient plus libres dans leurs choix de projets et puissent avoir plus d'autorité sur les professeurs, s'occupant par exemple de leur évaluation.

La Cour des comptes préconise de changer l'organisation du temps de travail des enseignants, en prenant en compte dans les horaires obligatoires les heures de préparation, de correction, de formation ou de réunion. Aujourd'hui, seul le temps devant la classe est fixe.

Enfin, les magistrats financiers jugent nécessaire d'évaluer bien davantage les établissements scolaires, en se fondant sur les résultats scolaires, l'absentéisme, les exclusions ou la poursuite d'études. Bla bla bla...

Cette note est un ramassis d'hypocrisies qui invente d'autres causes à des problèmes qu'elle refuse de nommer et que la France entière connaît : l'immigration, le laxisme, l'islamisation le communautarisme...

Nombre d'établissements scolaires sont infréquentables, violents, ingérables, d'un niveau épouvantable, les bons enseignants fuient vers le privé ou d'autres ailleurs...

Les classes sont devenues des garderies pour « sauvageons » ineptes, ignares, paresseux, atrocement malappris, qui cogent et menacent leurs enseignants avec la bénédiction de l'Éducation nationale.

Blanquer a majoritairement fait de l'immobilisme et du verbiage, cependant la Cour des comptes omet de nous préciser le montant total du coût de cet incapable fallacieux.

Mitrophane Crapoussin